



COMMUNIQUÉ

UN INVESTISSEMENT SUPPLÉMENTAIRE DE 9 MILLIONS DE DOLLARS POUR L'AJOUT DE 47 EMPLOYÉS ADDITIONNELS POUR L'AIDE JURIDIQUE

La ministre de la Justice et Procureure générale du Québec, Mme Stéphanie Vallée, a annoncé le 20 juin 2017 que le déploiement de la Stratégie d'action gouvernementale visant à contribuer à la réduction des délais en matière criminelle et pénale, accompagnée d'un investissement de 175,2 millions de dollars, se poursuit dans le respect des échéances prévues pour l'ajout de salles et de personnel afin d'appuyer le système de justice. Par ailleurs, de nouvelles mesures seront mises en place pour favoriser encore davantage la réduction des délais, soit le lancement d'un projet pilote de programme de mesures de rechange et l'ajout de ressources additionnelles pour l'aide juridique.

C'est pourquoi la ministre annonce un investissement supplémentaire de 9 millions de dollars afin d'embaucher 20 nouveaux avocats permanents et 27 employés de soutien à l'aide juridique pour le volet de la pratique privée. Cette nouvelle mesure permettra aussi de réduire les délais moyens de traitement des demandes d'admissibilité à l'aide juridique et d'assurer ainsi la défense des prévenus dans un délai raisonnable.

Pour plus d'information : <http://bit.ly/2sWIKC8>